

Le BIF tient une permanence
(téléphones et visites sans
rendez-vous)

> **Lausanne**

dans ses locaux situés dans la Maison
de la Femme

*du lundi au vendredi de 9h à 12h
et le mardi de 16h à 18h*

Maison de la Femme

Av. Eglantine 6
1006 Lausanne
tél. : 021 320 04 04
b.i.f@bluewin.ch
www.bif-vd.ch

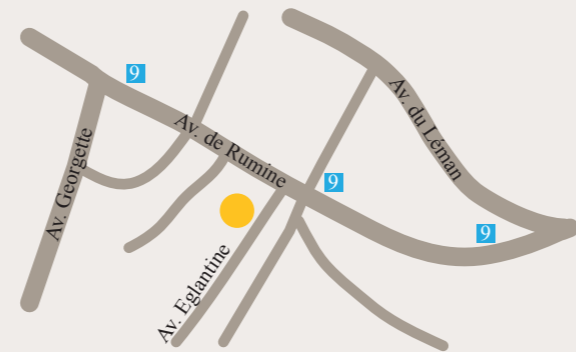
> **Vevey**

dans des locaux mis gracieusement
à disposition par Caritas

le jeudi de 9h à 12h

Chez Caritas

Rue du Clos 8
1800 Vevey
tél. : 021 923 78 50
b.i.f@bluewin.ch
www.bif-vd.ch



30 ans de regards au féminin

1981 - 2011



1981

1991

2001

2011

2013

2012

Bureau Information Femmes



50 mm

212.5 mm

50 mm

Un regard sur l'avenir

30 ans : maturité, premier bilan et ambitions pour le futur

Les différents témoignages cités reflètent une image réaliste de nos prestations destinées aux femmes. Elles se débattent avec des problèmes souvent très lourds émotionnellement, difficiles à résoudre seules et pour lesquels elles ont besoin d'une écoute bienveillante et compétente.

Les répondantes ont offert sans compter leur temps et leur savoir-faire à cette action ininterrompue durant toutes ces années. Je tiens ici, en tant que présidente, à les en remercier chaleureusement.

S'agissant de nos ambitions, nous avons notamment le projet d'ouvrir une nouvelle antenne dans l'Ouest lausannois, démontrant ainsi notre volonté de continuer à soutenir, aider et conseiller toujours plus de personnes, femmes et hommes, au plus près de leur lieu d'habitation et dans les meilleures conditions. L'utilité du BIF n'est plus à démontrer. Pour toutes celles et tous ceux qui ont recours à nos services dans l'espoir de reprendre confiance, nombre de bénévoles sont prêtes à s'engager, pour un supplément d'âme dans un monde pas si égoïste qu'on veut bien le dire.

Marianne Perret, présidente

2014

2015

2016

2017

2018

2019

“J'accompagne cette dame, une connaissance qui ne parle pas bien le français, pour vous dire que son mari la délaisse, la trompe même, et dépense tout l'argent du ménage aux jeux. Elle aimerait divorcer, mais n'a pas les moyens de payer un avocat.”

“Etre en contact avec une telle personne est un cadeau”

“Je suis séparé et vis avec une amie depuis trois ans. Mais nous ne nous entendons plus. Je suis au chômage depuis peu et je cherche un logement pour pouvoir recevoir mes deux enfants le week-end. Où m'adresser?”

“J'avais tellement besoin de parler de ma situation, mais ne pouvais le faire ni à ma famille, ni à mes amis. Je vous remercie pour votre écoute, votre empathie, le temps que vous m'avez consacré et pour vos informations précises”

“Je découvre cet immense travail que le BIF fait. MAGNIFIQUE!”

“J'ai un bébé d'une année et vis en union libre avec le père de l'enfant. On a décidé de se séparer. J'aimerais commencer une nouvelle formation, mais je n'ai pas les moyens de le faire. Que puis-je demander au père? Une pension alimentaire? Le paiement de ma formation?”

“Je suis divorcée. J'ai un enfant de trois ans. Je ne trouve pas de travail. Je bénéficie du revenu d'insertion et reçois une pension alimentaire du père de mon fils de seulement Fr. 400.- par mois, et encore, car il ne la paie pas avec régularité. Je ne m'en sors pas financièrement. Qui pourrait m'aider?”

“Félicitations pour votre travail!”

Souvenirs de deux pionnières : Simone Chapuis et Christiane Langenberger

Pourquoi le « Bureau Information Femmes (BIF) » a-t-il été créé ?

Simone Chapuis : « En 1976, en tant que Présidente de l'Association vaudoise pour les Droits de la Femme (ADF), j'étais constamment dérangée à mon domicile pour des demandes de renseignements. Cette situation m'a donné l'idée de centraliser ces appels au bureau de l'ADF, domicilié à la Maison de la Femme, et d'ouvrir une permanence un après-midi par semaine. La première pierre était posée. Et les appels n'ont cessé d'augmenter. »

Christiane Langenberger : « C'est pour cela que l'ADF s'est unie au Centre de liaison des Associations Féminines Vaudoises (CLAFV). Je me souviens que quand j'ai rencontré Simone en 1978, j'ai tout de suite été séduite. Devenue membre de l'ADF, je me suis investie dans le développement du BIF fondé conjointement par l'ADF et le CLAFV. C'était en 1981. Et j'ai eu un grand plaisir à le diriger jusqu'en 1988. »

S.C. : « Et dès la création du BIF, grâce à l'engagement des bénévoles, une permanence est assurée tous les matins avec, **déjà, pour mission l'écoute, l'information et l'orientation des personnes en difficulté.** »

Comment le BIF fonctionnait-il à ses débuts ?

S.C. : « Dans ces années-là, le BIF n'est pas encore subventionné et dispose de moyens très limités. »

C.L. : « Mais comme tous les travaux administratifs sont exécutés par des bénévoles motivées, le BIF a tout de même pu se développer. Petit à petit, un fichier d'adresses d'associations aptes à apporter de l'aide ainsi qu'une documentation sont constitués. »

Quelle était la formation des répondantes ?

S.C. : « Vu nos modestes ressources, il était difficile d'offrir à nos répondantes une formation équivalente à celle dispensée aujourd'hui. »

C.L. : « On essayait toutefois de mettre sur pied deux journées par année abordant des thèmes juridiques ou sociaux. »

Que pensez-vous de ce qu'est devenu le BIF aujourd'hui ?

S.C. : « L'évolution s'est faite dans le bon sens et avec un résultat réjouissant. »

C.L. : « A relever que les femmes ont pris de l'assurance et sont mieux armées pour faire face à la vie professionnelle. Toutefois, les problèmes restent présents tant sur le plan familial que sur celui du travail. Tout au long de ces années, et grâce à ses répondantes, le BIF a apporté aux personnes en difficulté une aide inestimable. »

Du « 111 » à internet: le BIF en mouvement

Trente ans et plus de 40'000 appels et visites auxquels ont répondu de nombreuses bénévoles enthousiastes !

Les premiers pas

Dès 1981, le Bureau Information Femmes prend son envol. Construit sur l'idée de quelques pionnières en 1976 déjà, le BIF s'est développé progressivement. L'ADF s'est d'abord associée au CLAFV qui partage ses locaux et ses subsides avec le BIF. Puis, une convention lie ces trois associations et en consolide la structure. La permanence peut alors ouvrir tous les matins. Mais pas d'action sans argent ! Pour récolter des fonds, il faut donc élaborer les premières statistiques du nombre d'interventions, créer une documentation accessible et efficace, se faire connaître. Toujours avec la volonté d'offrir le meilleur, les répondantes reçoivent des formations d'initiation à l'écoute et des supervisions.

L'âge adulte après les turbulences de l'adolescence

Pourtant, à la fin des années 90, des signes d'épuisement se font sentir au sein de l'équipe. Sursaut... et réflexions concernant l'utilisation des compétences des répondantes et une meilleure répartition des tâches conduisent à envisager une professionnalisation.

Ainsi, à vingt ans, le BIF se dote de statuts et rémunère une secrétaire, une documentaliste et une coordinatrice. D'où un besoin accru de financement, comblé par les autorités, cantonale et lausannoise, qui reconnaissent – enfin – l'utilité du BIF

et lui accordent une subvention. Une permanence pourra même ouvrir à Vevey en 2004.

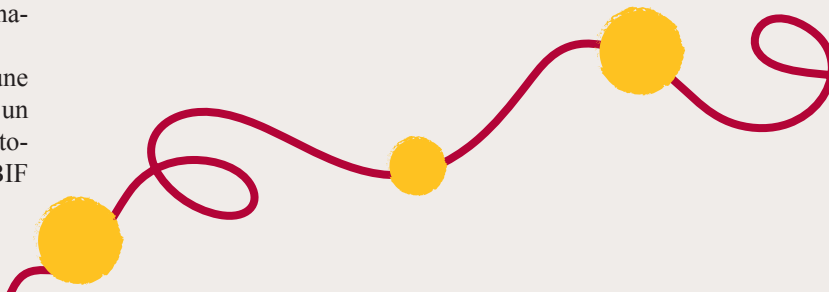
Et pour ses trente ans, le premier lifting

Aujourd'hui, le toilettage des statuts et de l'organisation, l'accent mis sur la communication et la recherche de fonds, permettront de poursuivre la mission sereinement jusqu'à la prochaine décennie.

Depuis le début, les objectifs du BIF n'ont pas changé : écouter, informer et orienter... au féminin. Les besoins sont aussi restés les mêmes : les femmes, et parfois les hommes, ont à faire face à toutes sortes de contraintes, à la violence, conjugale le plus souvent; elles veulent se séparer, divorcer et souhaitent connaître leurs droits vis-à-vis des enfants, du conjoint; elles cherchent du travail, une formation, un logement, entre autres.

A l'ère du téléphone, les appelantes avaient un besoin d'informations précises qu'elles ne pouvaient pas trouver seules.

A celle d'internet, c'est d'abord leur besoin de parler et d'être écoutées qui prédomine. Précisément ce que les répondantes du Bif peuvent leur offrir de mieux : leur temps.



Un regard de l'intérieur

“ Le bénévolat est important pour mon intégration dans la société et c'est pour moi une forme d'entraide indispensable au bon fonctionnement de notre société. Cette entraide m'enrichit et me permet de sentir le pouls de la problématique sociale.

Etre bénévole au BIF ajoute une double dimension : la première, humaine, grâce à une équipe diversifiée, multiculturelle et chaleureuse et la seconde, sociale, par le contact avec des femmes présentant des situations et des défis extrêmes. ”

Brigitte, bénévole au BIF depuis 10 ans

“ Mon mari m'insulte et me frappe. Je ne veux plus que mes enfants de 9 et 5 ans assistent à ces scènes. Ils ont peur de leur père et commencent à avoir des résultats scolaires qui baissent. J'ai parfois l'intention de le quitter, mais je n'ose pas encore faire le pas. Je suis perdue. ”

“ Etrangère d'origine, je suis mariée depuis trois ans à un Suisse. Si je divorce, garderai-je mon permis d'établissement? ”

“ Merci pour tout! ”

“ Le BIF est, selon moi, une aventure, celle de femmes venant d'horizons professionnels très variés et désirant librement consacrer de leur temps en aidant d'autres femmes. Il y a donc de la fraîcheur et du printemps dans cette équipe, une variété de sensibilités qui ouvre le jeu de la rencontre ! C'est là le point capital de tout travail dans le champ de la relation, j'entends par là la capacité de faire de la place à l'autre. L'implication des répondantes dans les supervisions, formations et mutations organisationnelles montrent leur courage et leur envie de se remettre en question dans leur pratique, d'entrer en dialogue et d'évoluer. ”

Olivier Guex, psychologue assurant la supervision du BIF

“ Mon époux et moi sommes mariés depuis 7 ans. Nous avons une fille de 5 ans. Nous ne nous entendons plus et nous disputons très souvent. Je désire me séparer pour un certain temps afin d’y voir plus clair. Pouvez-vous m’expliquer en quoi consiste la séparation, voire le divorce? ”

“ Mes sincères remerciements pour votre aide. ”

“ Je suis mariée. J’ai trois enfants de 21, 19 et 16 ans. J’ai 50 ans. De formation commerciale, j’ai cessé de travailler à la naissance de mon premier enfant. Après cette longue interruption consacrée à ma famille, j’aimerais me réinsérer dans la vie professionnelle. Comment faire? ”

“ J’aimerais ouvrir un commerce et souhaiterais faire valider mon plan financier, mais ne sais pas comment m’y prendre. ”

“ Je travaille depuis cinq ans comme secrétaire dans un cabinet médical. Je viens d’être licenciée et je m’estime lésée. Que puis-je faire? ”

“ Le bénévolat m’apporte un sentiment de partage, c’est-à-dire de contribuer, à ma mesure, à un peu plus d’humanité dans notre société. Je pense que chacun a quelque chose à donner, mais aussi à recevoir, la relation avec l’autre étant toujours un enrichissement mutuel, une ouverture sur le monde.

Je souhaitais m’engager, avec d’autres femmes, dans une association venant en aide à des femmes. La dimension d’écoute mise en avant par le BIF était très importante pour moi. S’exprimer et être écouté permet de mieux se connaître et ensuite de prendre petit à petit sa vie en mains. J’ai accepté d’aller à Vevey, où les besoins sont les mêmes qu’à Lausanne, ce qui permet aussi aux personnes habitant l’est du canton de bénéficier de nos services. ”

Cécile, bénévole au BIF

Un regard de l'extérieur



“ Nous (Centre social protestant) percevons le BIF comme une plateforme d'information spécifique aux questions «femmes». Il est indispensable qu'une telle plateforme existe et soit accessible. Elle représente notamment un soutien à des femmes ayant besoin de poser leurs questions et de s'exprimer sur les problèmes qu'elles rencontrent en s'adressant à d'autres femmes.

L'Accueil du Centre social protestant et ses différents secteurs transmettent régulièrement les coordonnées du BIF. Cela fait partie de notre pratique de complémentarité entre les services offerts par le CSP et les prestations des autres intervenants du réseau social au sens large. Nous orientons des femmes au BIF selon le type de demande. ”

Hélène Küng, directrice CSP Vaud

“ BIF ? BOF ! Médecin généraliste, je suis très souvent confronté, dans notre monde matérialiste et amoral, à la souffrance «globale» que nous appelons, dans le jargon actuel, la souffrance bio-psycho-sociale.

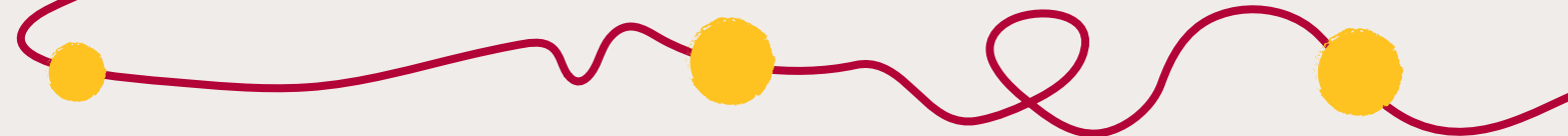
Alors le BIF ? BOF ! Je sais, c'est facile mais il y a tant d'organismes, de bureaux, d'instances, de services de dépannage qu'un de plus... Et pourtant...

Regrouper, dans une même permanence, écoute, conseils, entretiens structurés, aiguillages : une excellente idée et une bonne ressource à exploiter. Membre du comité de la Main Tendue depuis des années, je vois dans ces deux institutions plus une complémentarité qu'une rivalité : l'une concrète, active, l'autre plus généraliste et disponible 24 heures sur 24.

Je dois avouer que j'utilise peu le BIF : pas en tête au bon moment, autres aiguillages, attitude de Saint Bernard qui règle tout lui-même, désir que la personne fasse elle-même les démarches (rester actif, grandir) : un peu de tout ça !

Alors, demain, Chapuis pensera plus au BIF et vous remerciera de votre présence efficace et de votre compétence. ”

Christophe Chapuis, Médecin généraliste



“ Je trouve extrêmement utile qu'un lieu d'écoute et de conseils animé par des femmes et pour les femmes existe à Lausanne. C'est une structure originale, professionnelle et de confiance. Les femmes (et les hommes) en détresse ont besoin d'un lieu où le temps ne s'écoule pas et qui puisse apporter un bout de solution aux problèmes familiaux, juridiques, financiers.

A de nombreuses reprises, dans le cadre de mon engagement municipal, j'ai conseillé de prendre contact avec le BIF: femmes étrangères, femmes battues, femmes en instance de divorce, hommes n'arrivant pas à faire respecter leur droit de visite, jeunes en difficultés financières.

Dans mon activité syndicale également, j'ai conseillé des visites au BIF lorsque le problème professionnel déteignait sur des problèmes familiaux, lorsque par exemple un travail thérapeutique sur le couple me semblait nécessaire.

On m'a toujours assurée de la qualité d'écoute des intervenantes. De plus, la gratuité est également appréciée. ”

Béatrice Métraux, syndique de Bottens

“ A mon sens, le BIF est un bureau qui permet de répondre aux questions administratives et sociales qu'on se pose dans notre société compliquée: les personnes concernées peuvent s'adresser au BIF pour être aiguillées vers les bonnes institutions et aidées dans leur démarche.

Il m'est souvent arrivé de transmettre les coordonnées du BIF à des clientes qui n'avaient pas beaucoup de pratique dans les démarches administratives ou qui cherchaient à se réinsérer professionnellement après quelques années consacrées à leur famille.

Je n'ai malheureusement eu que très peu de témoignages en retour. Je sais néanmoins que le BIF et la compétence de ses collaboratrices sont appréciés, la jungle de nos institutions rendant parfois la tâche de la citoyenne peu avertie extrêmement difficile. ”

Maître Christine Marti, avocate